



# Les évolutions de l'emploi salarié dans m2A et le Sud Alsace

Bilan de l'année 2019



## SOMMAIRE

<b>Les évolutions de l'emploi dans m2A par secteur</b>	04
Des effectifs en baisse au 2nd semestre	04
L'essentiel des pertes dans l'intérim	04
Les effectifs industriels sont stables	04
Les effectifs de la construction sont stables	04
Les effectifs du commerce sont stables	04
Les effectifs des services marchands en légère hausse	05
Les effectifs des services non marchands sont stables	05
<b>Le bilan de l'emploi dans m2A par secteur</b>	05
Des effectifs moyens en forte baisse dans l'industrie	05
Dans la construction	06
Dans le commerce	06
Dans les services marchands	06
Dans les services non marchands	06
Pour conclure	06
<b>Les évolutions de l'emploi dans le Sud Alsace</b>	07
<b>Quels types de postes créés dans la région mulhousienne ?</b>	08
Dans l'industrie	08
Dans la construction	08
Dans le commerce	09
Dans les services marchands	09
Dans les services non marchands	09
Pour conclure	10
<b>Etat de référence : salariés et établissements de m2A au 31/12/2019</b>	11



## Avertissement

L'AURM, depuis 2015, actualise semestriellement les données concernant les évolutions de l'emploi salarié du champ marchand. Il s'agissait de suivre ces évolutions pour vérifier que l'économie locale suivait la même pente positive que l'économie nationale, où une reprise s'est manifestée depuis 2015.

Avec la crise du COVID 19, ce document, qui fait le bilan de l'année 2019, a plutôt vocation à constituer un TO, à partir duquel mesurer les effets négatifs de la quasi mise à l'arrêt de l'activité économique à laquelle nous assistons depuis le mois de mars 2020.

Malgré les efforts de l'Etat et des Collectivités territoriales pour favoriser le maintien en emploi des salariés et la continuité des entreprises, il faut en effet s'attendre à des suppressions de postes nombreuses (CDD et contrats d'intérim non renouvelés...), et à de nombreuses défaillances d'entreprises, qui interviendront à plus ou moins brève échéance.

Ce document, centré sur les effectifs salariés, va donc prochainement être complété par un état des lieux des établissements dans une trentaine de branches. Il sera également complété par une évolution des revenus salariaux distribués dans ces branches.

La publication par l'AURM de ces données retrouvera sa périodicité trimestrielle, pour pouvoir suivre « au plus près » les effets de cette crise.

### Les sources

Comme d'habitude, les données présentées sont intégralement issues de l'URSSAF et doivent être considérées comme provisoires. Elles sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction des corrections apportées par les services de l'URSSAF.

### A savoir

Les données de l'URSSAF ne comprennent que les postes tenus par des salariés du secteur marchand (employés par des entreprises cotisant au régime général de la sécurité sociale). Les agents des fonctions publiques et les indépendants ne sont donc pas concernés par les données analysées dans ce document.

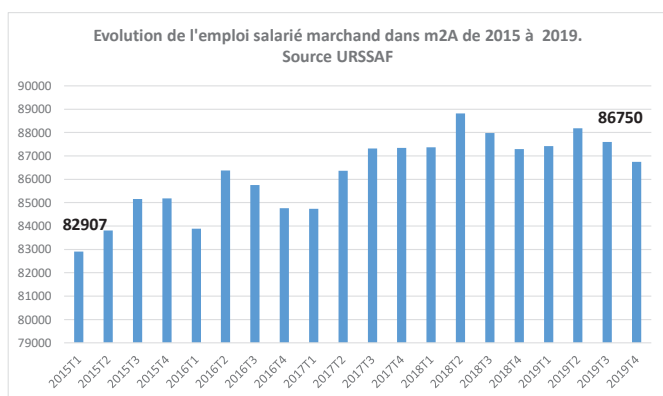


# Les évolutions de l'emploi dans m2A, par secteur

## Des effectifs en baisse au 2<sup>nd</sup> semestre

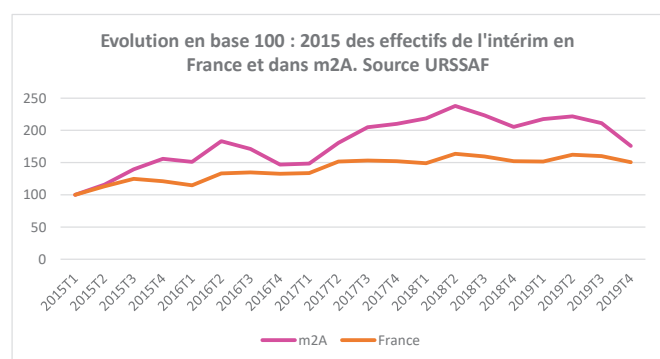
La baisse des effectifs salariés entamée au 3<sup>ème</sup> trimestre 2019 s'est poursuivie au 4<sup>ème</sup> trimestre.

Ils sont passés de 88 186 postes à 86 750, soit un recul de 1 436 postes pour le second semestre, dont -853 postes pour le seul 4<sup>ème</sup> trimestre.



## L'essentiel des pertes est concentré dans l'intérim

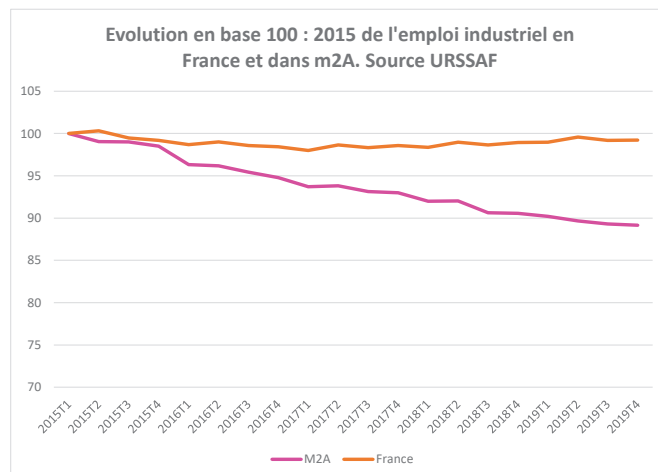
Comme il fallait s'y attendre, au vu notamment des annonces de PSA, la branche de l'intérim perd 1 000 postes entre le 3<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> trimestre 2019. L'écart se resserre donc entre les évolutions locales et nationales. Sur la période 2015-2019, les effectifs locaux de l'intérim ont cru de 76% dans m2A pour +51% au plan national.



## Les effectifs salariés de l'industrie sont stables

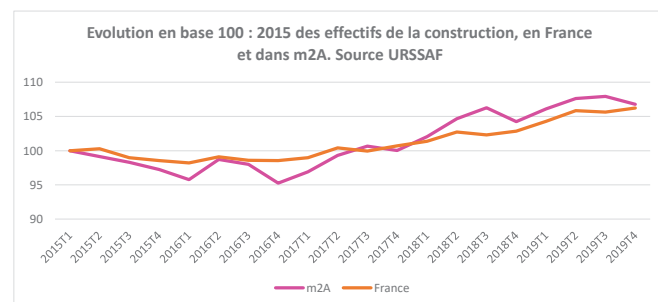
Ils représentent plus ou moins 15 000 postes. La baisse la plus importante concerne l'industrie automobile, mais elle est limitée à -58 postes.

Alors que les effectifs industriels sont stables au plan national sur la période 2015/2019 ; ils accusent une baisse de plus de 10% au plan local, baisse concentrée dans l'industrie automobile.



## Les effectifs de la construction sont stables

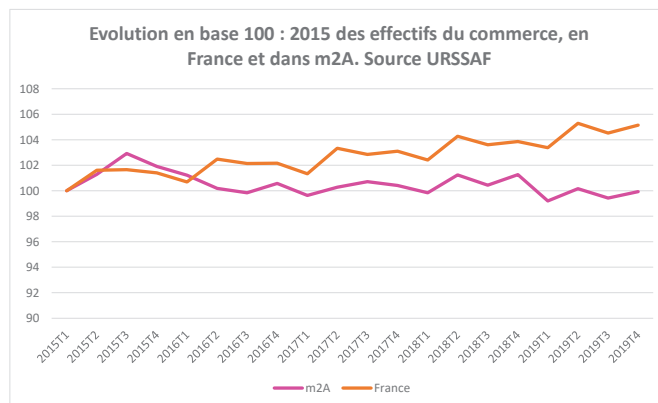
La construction représente 6 880 postes fin 2019. Les effectifs sont en légère baisse (-74 postes) entre le 3<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> trimestre, mais l'évolution est conforme -voire légèrement meilleure- que l'évolution des effectifs au plan national. Les effectifs ont augmenté de 6,8% dans m2A contre 6,2% en France.



## Les effectifs du commerce sont stables

Ils sont en très légère hausse entre le 3<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> trimestre.

Sur la période 2015-2019, les effectifs sont stables localement, alors qu'ils augmentent de 5% au plan national. Le sur-équipement commercial de m2A expliquant sans doute cette moindre croissance.

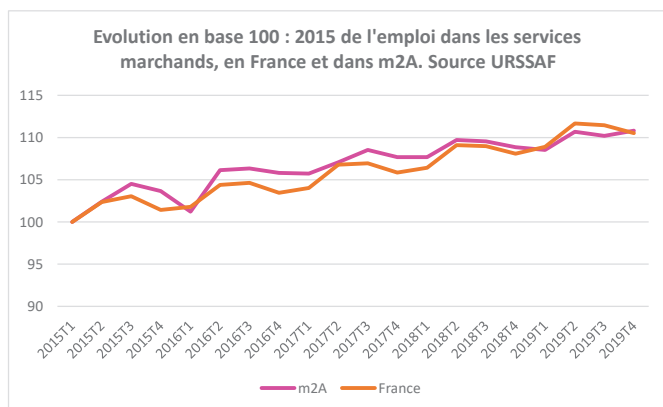




## Les effectifs des services marchands sont en faible hausse

Ils gagnent 147 postes entre le 3<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> trimestre 2019, grâce à des gains dans le secteur du transport/entreposage et dans les services de soutien aux entreprises. Les effectifs des autres activités ne varient pas de manière significative.

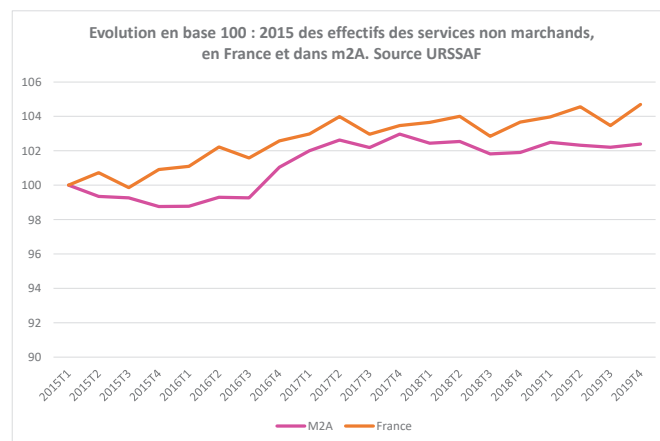
Sur l'ensemble de la période 2015/2019, les évolutions des effectifs des services marchands sont conformes aux évolutions au plan national, avec une croissance de 11%.



## Les effectifs des services non marchands sont stables

Ces activités (éducation, santé, activités récréatives...) ne gagnent que 30 postes entre le 3<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> trimestre 2019.

Sur la période 2015/2019, la croissance des effectifs atteint 2,4% ce qui est plus faible qu'au plan national (+4,7%), ce qui s'explique par une plus forte part de l'emploi dans ces activités en début de période.



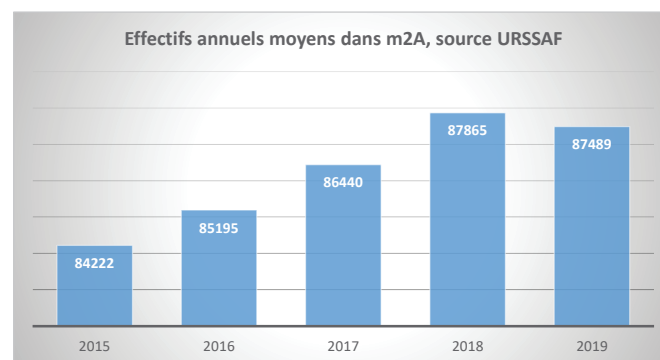
## Le bilan de l'emploi dans m2A, par secteur

### Les évolutions annuelles

Pour lisser les évolutions saisonnières, il est préférable de calculer des moyennes annuelles.

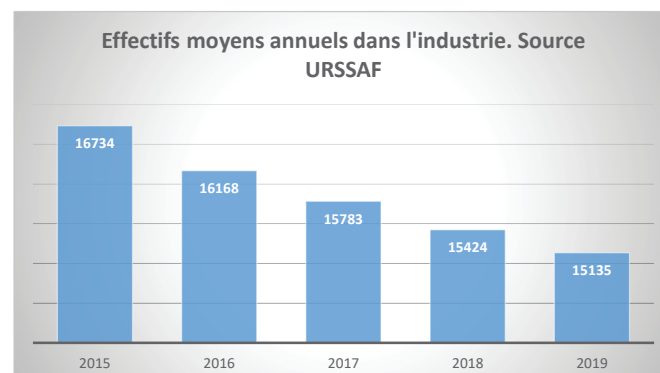
Sur cette base, il est possible d'avancer que **l'agglomération mulhousienne a gagné plus de 3 200 postes de travail depuis le début de l'année 2015 où s'est manifestée la reprise**. L'emploi moyen reste à un niveau élevé en 2019.

**Toutefois, l'emploi annuel moyen de 2019 est en léger recul par rapport à 2018 (-376 postes)**



### Des effectifs moyens dans l'industrie en forte baisse.

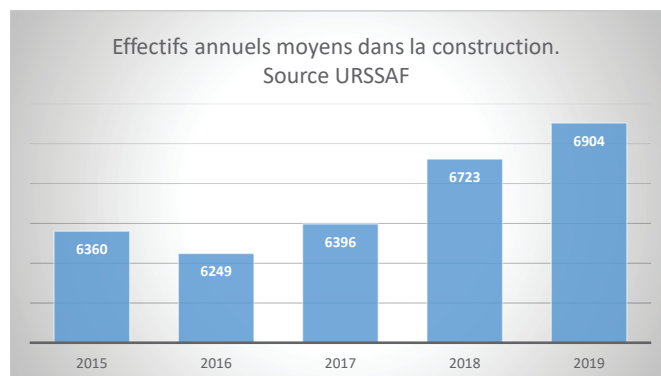
Par rapport à l'année 2015, 1 613 postes salariés ont été perdus.





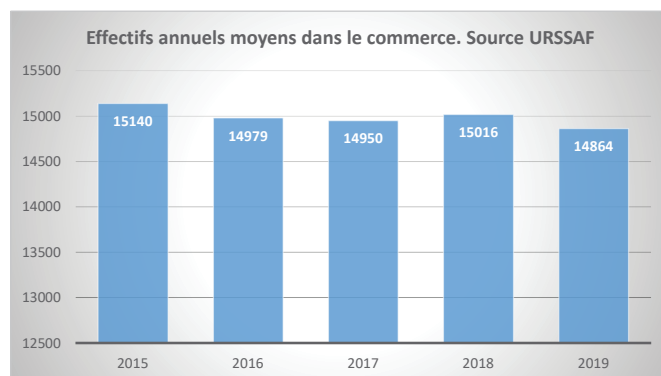
## Dans le secteur de la construction

Les effectifs moyens ont progressé. Par rapport à l'année 2015, 544 postes ont été gagnés.



## Dans le commerce

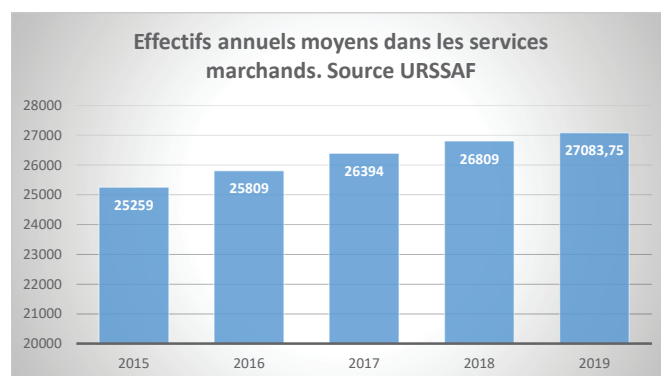
Les effectifs moyens sont en très légère baisse. 276 postes ont été perdus par rapport aux effectifs moyens de 2015



## Dans les services marchands

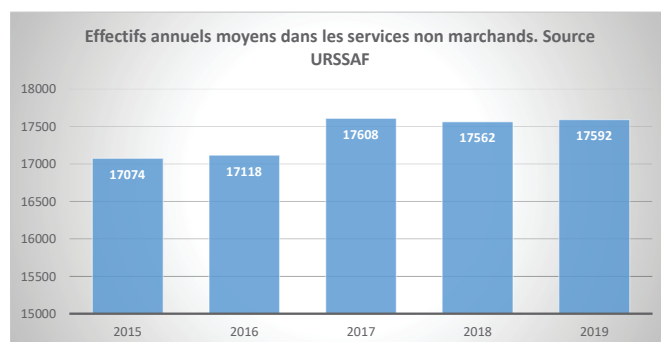
Les effectifs moyens sont au contraire orientés à la hausse. Ce sont ces services qui ont, en grande partie, soutenu la reprise de l'emploi depuis 2015.

Par rapport aux effectifs moyens de 2015, 1 825 postes ont été gagnés.



## Dans les services non marchands

Les effectifs moyens sont stables depuis 2017 et accusent un faible gain (+518 postes) par rapport à 2015.

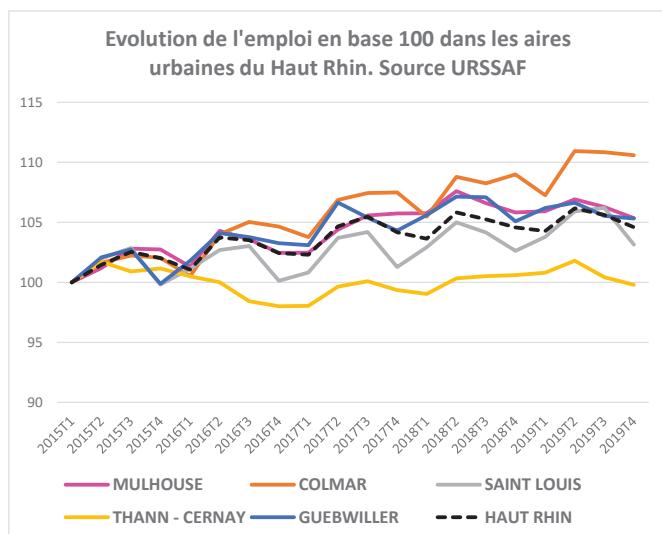


## Pour conclure

Les performances en termes d'emploi sont satisfaisantes en 2019. L'emploi, même s'il est en léger recul par rapport à celui de 2018, reste à un niveau élevé. Le secteur de la construction et celui des services marchands se montrent dynamiques. Les effectifs du commerce et des services non marchands sont à peu près stables. Malheureusement, les effectifs industriels et notamment ceux de l'industrie automobile sont toujours en berne et cette baisse s'est accompagnée en 2019 d'un fort recul des effectifs intérimaires qui représentaient une bonne part des emplois gagnés en ces années de reprise.



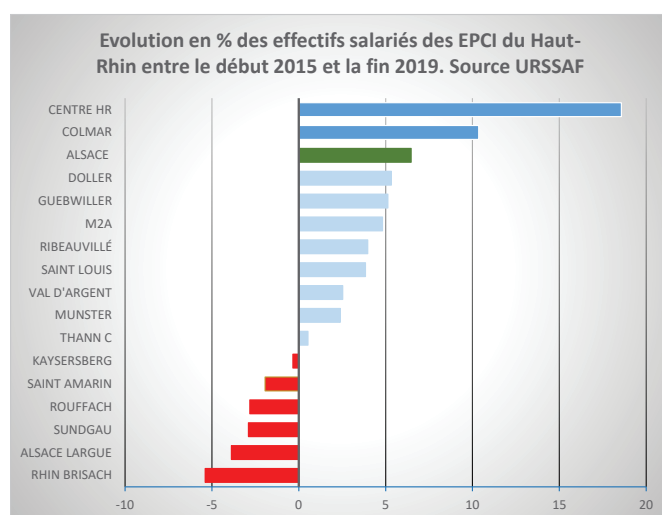
# Les évolutions de l'emploi dans le Sud Alsace



Dans le Haut-Rhin, deux aires urbaines se distinguent :

- Colmar qui présente la plus forte dynamique d'emploi depuis 2015 avec une croissance des effectifs de 10% ;
- Thann-Cernay qui présente au contraire la plus faible dynamique d'emploi : il n'y a pas dans cette aire urbaine de reprise constatée de l'emploi depuis 2015.

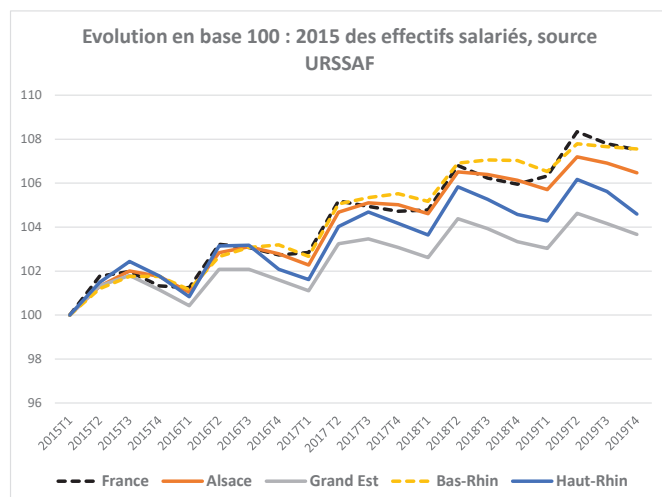
Entre les deux, les aires de Mulhouse, Guebwiller et Saint Louis connaissent des croissances comprises entre 3 et 5% de l'emploi salarié



Au niveau des intercommunalités, on retrouve ces fortes croissances de l'emploi salarié dans les communautés de Colmar et du centre du Haut-Rhin. Ce sont les seules qui connaissent une progression au moins aussi forte qu'en Alsace.

En bas de tableau viennent 6 intercommunalités où, entre 2015 et 2019, l'emploi salarié a reculé. Ce sont souvent des territoires plutôt résidentiels, faiblement employeurs, où les pertes, en volume, sont limitées.

Les pertes sont plus importantes pour les communautés Rhin-Brisach et Sundgau qui ont perdu 500 emplois à elles deux en cette période de reprise.



A une échelle plus large, celle de la Région Grand Est, il apparaît que le Haut-Rhin est en situation intermédiaire.

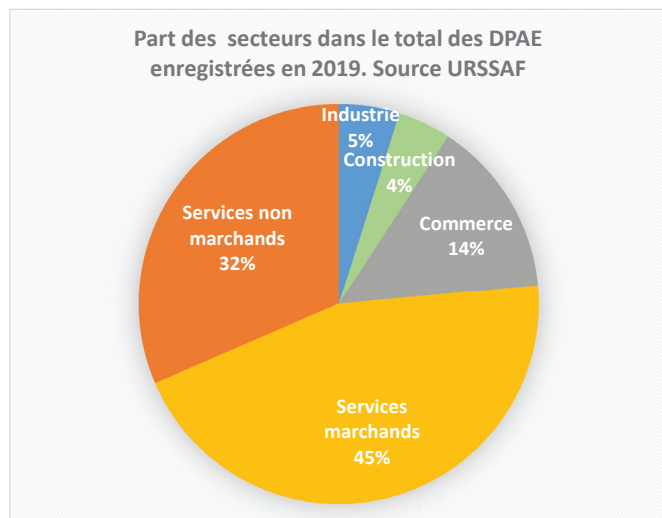
Entre la forte dynamique du Bas-Rhin, conforme à la dynamique nationale (avec +6/7% de croissance des effectifs salariés) et la relativement faible dynamique (+3,7%) de l'ensemble de la région Grand Est.



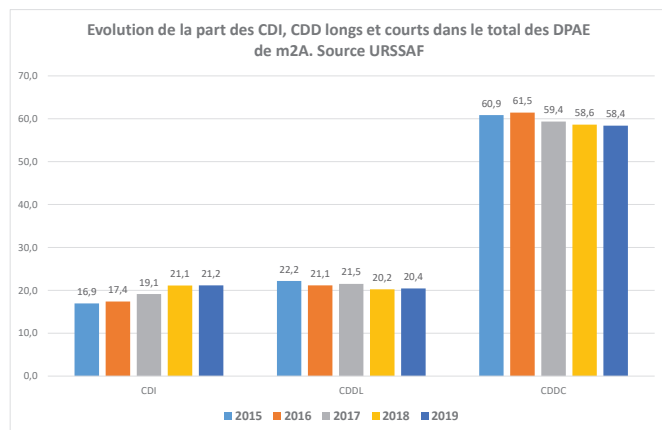


# Quels types de postes créés depuis 2015 dans la région mulhousienne ?

La répartition par secteur des DPAE montre clairement des modes de fonctionnement très différents. L'industrie et la construction, qui représentent 25% des effectifs, ne représentent que 9% des contrats d'embauche. En cause bien sûr la dynamique de ces secteurs, mais aussi un recours très différent aux divers types de contrats.



On s'intéresse ici aux types de contrats signés (Contrats à durée indéterminée, contrats à durée déterminée courts ou longs), qui constituent un indicateur de la qualité des emplois créés.



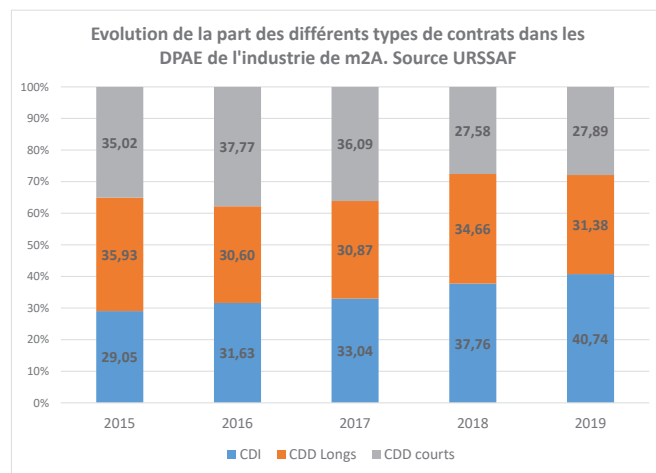
**Globalement, la part des CDI a cru chaque année depuis 2015.** Elle atteint 21% des embauches (plus 4 points par rapport à 2015) en 2019, soit un cinquième des embauches, mais le tassement des créations d'emplois entre 2018 et 2019, fait que la part des CDI n'a plus progressé.

Parallèlement, la part des CDD baisse, ils représentent tout de même encore 79% des embauches et avec des différences marquées selon les secteurs d'activités.

## A savoir

**La Déclaration Préalable A l'Embauche (DPAE)** est un document que toute entreprise doit envoyer à l'URSSAF avant la prise de poste d'un nouveau salarié, quel que soit le type de contrat signé. Sont distingués les Contrats à Durée Indéterminée, les Contrats à Durée Déterminée longs (de plus d'un mois) et les Contrats à Durée Déterminée courts, de moins d'un mois.

## Dans l'industrie

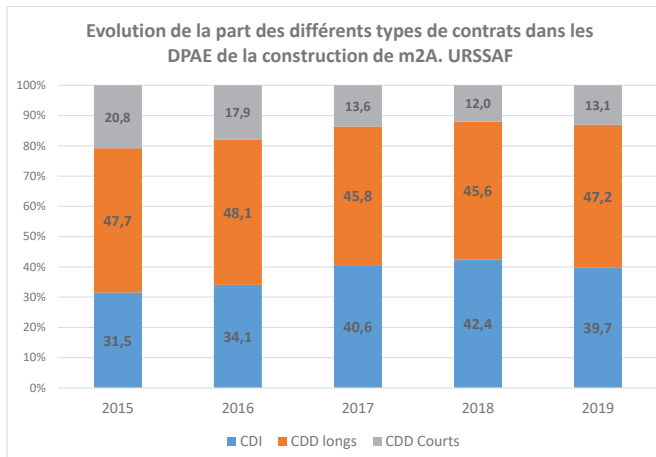


**La parts des CDI est importante (41%), et en croissance** depuis 2015 (+12 points). Sur 3 665 contrats signés en 2019, 1493 étaient des CDI.

Les CDD longs sont à peu près stables, ce sont donc les CDD courts qui sont en recul. Ils ne représentent plus que 28% des embauches, contre 35% en 2015.

## Dans la construction

Le schémas est à peu près le même, avec **une très forte part des CDI (40% des embauches)**, part qui a fortement



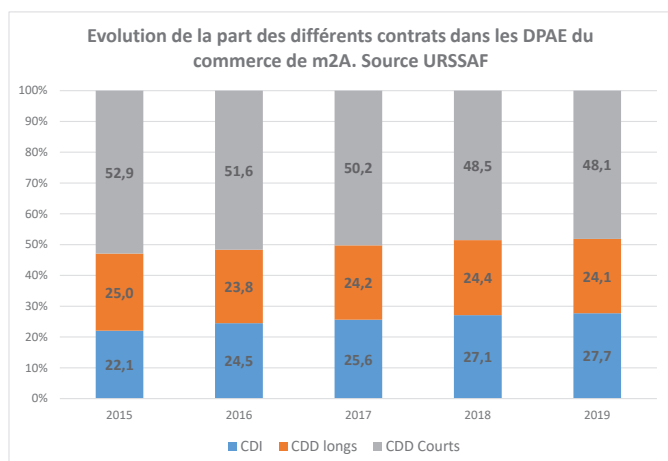




augmenté jusqu'en 2018 (+11 points, avec un recul en 2019). La part des CDD longs étant à peu près stable (mais ils constituent presque la moitié des embauches), c'est celle des CDD courts qui recule. Elle passe à 13%, en 2019, en légère progression par rapport à 2018.

## Dans le commerce

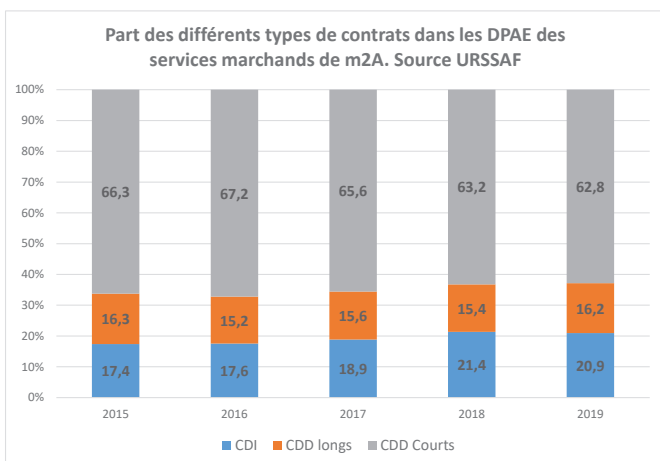
**Dans le commerce également, la part des CDI a progressé de 5 points depuis 2015.** Mais ici seuls 28% des contrats concernent des CDI. Au cours de l'année 2019, sur 10 786 contrats signés, 2 991 étaient des CDI.



La part des CDD longs étant quasiment stable dans le temps, c'est là encore celle des CDD courts qui se réduit, mais plus faiblement :-4 points. Surtout, près de la moitié des contrats passés dans le commerce sont de courte durée.

## Dans les services marchands

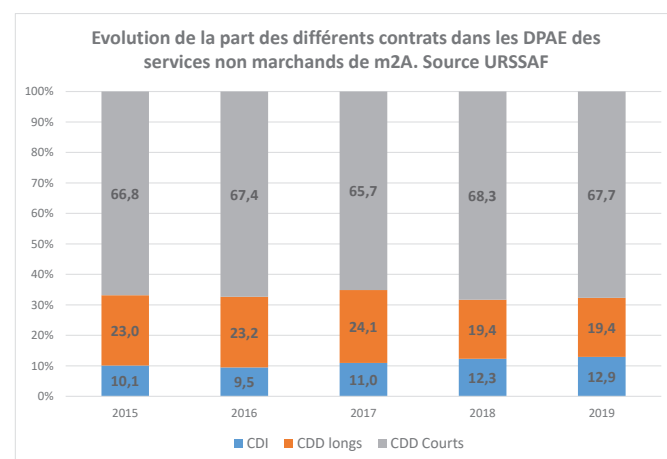
**La part des CDI n'a progressé que de 3,5 points depuis 2015.** Cette part a légèrement baissé entre 2018 et 2019. **Mais les CDI ne représentent qu'un gros cinquième des embauches.** La logique qui prévaut est celle d'une embauche en contrats à durée déterminée.



La part des CDD longs est légère réduction, de même que la part des CDD courts qui recule de 3,4 points. Ces contrats courts sont la règle dans les services. Sur 33 917 contrats signés au cours de l'année 2019, 21 308 concernent des CDD courts.

## Dans les services non marchands

**On garde la même logique... mais en pire! A peine 13% des contrats sont des CDI,** dont la part ne progresse que peu (+3 points).



De plus, la part des CDD longs recule de 3,6 points...

C'est donc la part des CDD courts qui se renforce. En 2019, 68% des embauches se font en CDD courts. Sont particulièrement concernées par ces contrats les activités sociales et les activités artistiques et récréatives. Ce qui témoigne d'une très forte précarité dans ces activités.

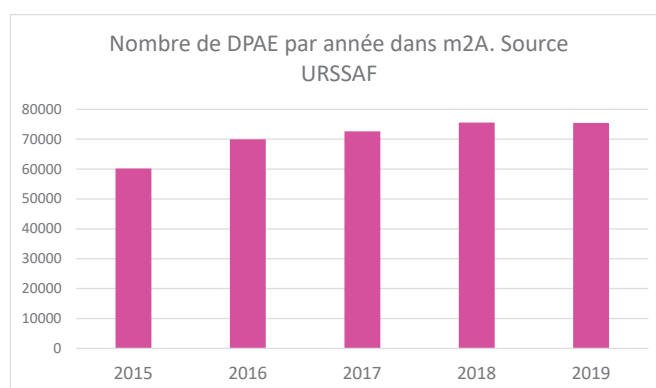


### Pour conclure

Cette analyse rapide des DPAAE confirme la stagnation de l'emploi entre 2018 et 2019. Leur nombre a fortement augmenté de 2015 à 2018, mais se stabilise depuis.

Hormis dans l'industrie et la construction où la règle générale veut que l'embauche se fasse en CDI (mais avec un fort recours à l'intérim en parallèle), le Contrat à Durée Déterminée s'impose dans les activités tertiaires.

C'est particulièrement important à noter en cette époque troublée parce que ces contrats risquent fort de n'avoir pas été renouvelés, ce qui va entraîner une croissance importante du taux de chômage et une fragilisation accrue d'une partie de la population.





## Etat de référence : salariés et entreprises de m2A au 31 décembre 2019

Activités	Effectifs salariés	Effectifs d'établissements
BZ Industries extractives	117	9
CA Industries agro-alimentaires	1936	151
CB Habillement, textile et cuir	345	15
CC Bois et papier	668	36
CE Industrie chimique	1236	6
CF Industrie pharmaceutique	17	1
CG Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	1261	45
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques	744	56
CI Fab produits informat, électron et optiques	91	5
CJ Fabrication d'équipements électriques	192	13
CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.	597	19
CL Fabrication de matériels de transport	5205	7
CM Industrie du meuble et diverses, rep et instal machines	951	92
DZ Prod et distri d'électricité, gaz, vapeur et d'air conditionné	998	23
EZ Prod et distri d'eau, assainissement, déchets et dépollution	704	33
FZ Construction	6883	842
GZ Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	14902	1802
HZ Transports et entreposage	6070	202
IZ Hébergement et restauration	4071	613
JA Edition et audiovisuel	734	42
JB Télécommunications	310	13
JC Activités informatiques	526	89
KZ Activités financières et d'assurance	2509	353
LZ Activités immobilières	854	195
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	3683	591
MB Recherche et développement	101	9
MC autres activités scientifiques et techniques	678	97
NZ Activités de services administratifs et de soutien	7734	456
NZ Intérim	5036	120
OZ Administration publique	1002	15
PZ Education	1337	195
QA Activités pour la santé humaine	2958	406
QB Action sociale et hébergement médico-social	8442	194
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	1121	145
SZ autres activités de services	2737	546

### **A lire sur [www.aurm.org](http://www.aurm.org)**

Les évolutions récentes de l'emploi salarié :

La reprise a (enfin) eu lieu, janvier 2017

Un peu d'optimisme pour l'avenir ?, avril 2017

Des résultats décevants au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, août 2017

Ouf! C'est reparti, novembre 2017

La croissance s'affirme, janvier 2018

Bilan de l'année 2017, juin 2018

Un bon cru pour le 1<sup>er</sup> semestre 2018

Bon bilan pour l'année 2018, mai 2019

Un 1<sup>er</sup> semestre en demi-teinte, septembre 2019

### **Document réalisé par**

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne  
[www.aurm.org](http://www.aurm.org)

33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE  
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

**Rédaction :** Didier Taverne,

[didier.taverne@aurm.org](mailto:didier.taverne@aurm.org)

Mai 2020

*Toute reproduction autorisée avec mention précise  
de la source et la référence exacte.*